



PRESTATION CEGARA

Spécifique Gironde – Lot et Garonne

Etude prévisionnelle d'installation

Objectifs

- Être accompagné pour vérifier la viabilité de votre projet et sa vivabilité
- Répondre aux diverses obligations réglementaires, notamment bénéficier des aides à l'installation (DJA ou prêt d'honneur)
- Avoir un **support d'appréciation** pour les éventuels financeurs de votre projet



Comment ?

- Lors d'un premier entretien, nous **collectons** les informations nécessaires
- Nous réalisons une étude économique prévisionnelle (à minima sur 4 ans) avec budget de trésorerie, plan de financement, revenu disponible
- Cette étude est effectuée **en collaboration** avec vos partenaires comptables, juridiques, bancaires
- Nous vous **accompagnons** auprès de votre banque pour une présentation de votre projet
- Nous constituons et déposons le dossier de demande de DJA ou de prêt d'honneur

Documents remis

Une étude économique, accompagnée d'un document de rendu pour mieux comprendre les résultats de l'étude

+ selon besoin le plan d'entreprise et /ou les formulaires de demande d'aide DJA et prêt d'honneur

Nos atouts

- Des **conseillers expérimentés**, ayant la connaissance de la réglementation liée à l'installation, des spécificités locales
- Un conseil personnalisé et indépendant



Plus d'infos sur les aides à l'installation : www.cegara.asso.fr

Forfait prestation

DJA : 950 € HT à la charge du porteur de projet (1 100 € HT en société)

(coût global : 1 555 € (ou 1 705 €) – 605 € d'aides potentielles*)

Prêt d'honneur : 500 € HT à la charge du porteur de projet

(coût global : 1 105€ – 605 € d'aides potentielles*)



Sylvie CROUZET DUVAL (33)

Virginie LANNUZEL (47)

Conseillères d'entreprise

05 53 64 47 37

contact@cegara.asso.fr



Soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Union européenne (FSE) / Aide bancaire également possible

Accompagnement dans nos bureaux de Martillac (33) /
Marmande (47) et / ou sur l'exploitation